

Vieux-Montréal Trois décors, trois idéaux

Martin-Philippe Côté

Numéro 27, printemps 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18403ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, M.-P. (1985). Vieux-Montréal : trois décors, trois idéaux. *Continuité*, (27), 38–39.

Vieux-Montréal

TROIS DÉCORS, TROIS IDÉAUX

L'ornementation architecturale, sobre ou exubérante, n'attend que le regard du passant et parfois, l'attention de son propriétaire...

Réalisé à Montréal au cours de l'été dernier, le *Relevé de l'ornementation architecturale* visait à répertorier et à mettre en valeur les éléments décoratifs des édifices commerciaux montréalais au cours de la période 1895 à 1925. Ce projet tentait donc de susciter une prise de conscience de l'importance tant esthétique qu'historique de l'ornementation. Cet ouvrage invite ainsi à découvrir la richesse du décor sculpté, trop souvent détruit lors de rénovation ou simplement lors de démolition d'édifices. En plus d'animer l'espace visuel qu'il occupe, le décor architectural symbolise un temps révolu; c'est un témoin du passé que la société ne peut se permettre de détruire au profit d'enseignes lumineuses mal intégrées à l'environnement. Pire encore, plusieurs édifices à l'ornementation originale sont à l'état d'abandon et se détériorent.

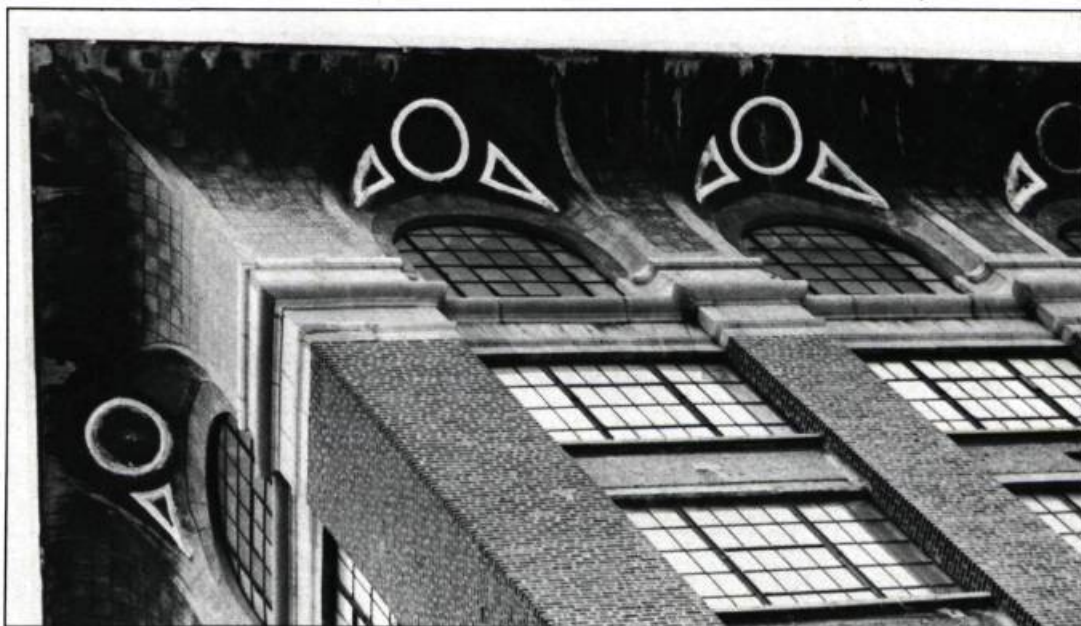
Époque de construction, style, matériau employé, vocabulaire décoratif: autant d'éléments qui caractérisent chacun des édifices étudiés et définissent leurs particularités architecturales. À travers les époques, chaque architecture illustre un type de construction, de décor et même d'idéal. Les trois exemples qui suivent, illustrent la richesse et la diversité de ce patrimoine qui se doit d'être

reconnu et mis en valeur.

Malgré son triste état, le *Unity Building* situé au 454 rue de la Gauchetière présente un grand intérêt: fortement inspirée de

à cet édifice plutôt austère. Seuls éléments de décoration, les motifs Art nouveau surmontent les fenêtres de la corniche et donnent du dynamisme à

d'un grand intérêt architectural, de même que de bâtiments déjà restaurés, justifieraient, à mon avis, la mise en valeur de ce secteur jadis prospère du



Le Unity Building situé au 454, rue de la Gauchetière dans le Vieux-Montréal. Seuls éléments de décoration, les motifs Art nouveau donnent du dynamisme à l'ensemble. (photo: F. Lachapelle)

l'architecture commerciale de Chicago, son ornementation se limite à l'attique en surplomb avec ses fenêtres en plein cintre ainsi qu'à sa corniche en saillie. D'une grande sobriété, l'attique donne un effet d'allongement et confère une harmonie certaine

l'ensemble. La façade revêt ainsi un incontestable cachet historique. Unique dans l'architecture montréalaise, cet immeuble nécessite de considérables travaux de restauration qui lui rendraient sa valeur d'origine. La proximité d'édifices

Vieux-Montréal.

Alliant l'actualité architecturale de l'époque et la richesse de l'ornementation, le *Insurance Building* (272 rue Saint-Jacques, 275 rue Notre-Dame) illustre une synthèse intelligente des courants en vogue au début



D'inspiration Second Empire, le London and Lancashire Life Building (244, rue Saint-Jacques) offre un décor exubérant mais cohérent. (photo: F. Lachapelle)



Le Insurance Building (272, rue Saint-Jacques). À cause de leur sobriété, les décors s'isolent de la structure et nous permettent de les apprécier dans le détail. (photo: F. Lachapelle)



Un détail du décor ornant l'entrée du London and Lancashire Life Building. (photo: F. Lachapelle)

des années 1920. D'une rare sobriété, l'ornementation signale le caractère fonctionnel de l'édifice; elle confère un certain rythme à la façade et rompt la monotonie des plans verticaux et lisses du calcaire et du granit. Feuilles avec lemnisques, panneaux décorés de couronnes de feuilles, banderoles et cartouches : ces divers éléments appliqués en à-plat pour donner une impression de décor continu, ne se concentrent en fait qu'en des points particuliers et permettent d'éviter que le bâtiment ait un caractère froid. Portiques, succession des registres, angles et corniches, forment un ensemble qui contribue à animer l'espace, avec toutefois cette réserve typique des années 1920. À cause de leur sobriété, les décors s'isolent de la structure et nous permettent de les apprécier dans le détail. Il est regrettable que les propriétaires de l'édifice n'aient pas encore songé à faire ravauder les façades afin de mettre en évidence la beauté de la pierre.

Le London and Lancashire Life Building (244, rue Saint-Jacques), malgré son exubérante décoration, est sûrement l'un des plus intéressants édifices du Vieux-Montréal. D'inspiration Second Empire, il représente néanmoins une synthèse remarquable de divers éléments. Le décor, quoiqu'imposant, se concentre en des en-

droits précis: portiques, fenêtres, toitures et registres. De cette manière, on a pu élever assez rapidement la structure et réserver par la suite une attention particulière au décor. L'emploi de la pierre est intéressant: elle rythme la façade sur toute sa surface sans la surcharger. Cela est heureux, car la volumétrie du décor aurait alors créé une surcharge regrettable. Signalons la variété et la richesse de la décoration: cartouches à enroulement aux ouvertures, mascarons, feuillages, lions, angelots admirablement sculptés, figures animales, etc. Chaque élément s'intègre de façon parfaite à l'ensemble dont le spectateur ne peut qu'admirer la cohérence et la finesse des enchaînements. La toiture de cuivre fait contraste avec la pierre de l'édifice et contribue à mettre le tout en évidence. Cet édifice fait le lien entre une architecture à l'ornementation excessive et le dépouillement architectural qui suivra. Parfaitement restauré et rénové, le London and Lancashire life building constitue un bon exemple de mise en valeur du patrimoine décoratif de l'architecture commerciale montréalaise. ■

Martin-Philippe Côté
Étudiant en histoire de l'art à l'Université de Montréal et chargé du projet «Relevé de l'ornementation architecturale 1895-1925».